

Article 21-325 / COMMUNE DE CLAVEISOLLES (69)

Vente d'une coupe d'Eclaircie de Douglas, Epicéa et Sapin

Les arbres à exploiter sont marqués de Traits Rouges

Superficie de la coupe : 2 ha

Parcelle : O 51

Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	Total arbres	Volume sous écorce		Volume moyen	
Douglas	2	7	8	7	11	9	7	2	2	1	1	57	77,98	m ³	1,37	m ³
Sapin	2	1	3	4	2	4	2	1				19	21,05	m ³	1,11	m ³
Epicéa	3	3	5	17	7	8	2					45	44,51	m ³	0,99	m ³
Secs			1		1							2	1,73	m ³	0,87	m ³
												123	145,27	m³	1,18	m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. LEROY Alexandre au 06.09.58.41.12.

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Les arbres avec des points de peinture ne sont pas compris dans le lot

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 avril 2023

Distance moyenne de débarquement : 1 100 mètres par le haut – 1 500 mètres par le bas

Place de dépôt : Parcelle ZL 46

dans le pré par le haut – au bord de piste par le bas

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des Clauses Générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées par la F.N.B – Mis à jour du 01/04/2016 - Paragraphe 2.2

